
Fonction : Consultant évaluation finale externe

1. Fiche signalétique de la mission

Titre du Projet:	TEAM CONGO : Training, Economic Empowerment, Assistive technology and Medical/Physical (Re)habilitation for the Democratic Republic of the Congo»: Juillet 2014 – Décembre 2017
Informations générales Fédération Handicap International en RDC:	HI intervient en RDC depuis 1995. Pour l’heure, HI met en œuvre six projets de développement dans les provinces de Kinshasa et du Kasai Central sur les thématiques suivantes: Santé Maternelle et Infantile (SMI), Réadaptation Physique et Orthopédie pour le volet Prévention et Santé, Sécurité Routière, Inclusion Socio-Économique et Éducation Inclusive, Participation Citoyenne et Approche basée sur les droits des personnes handicapées pour le volet Société Civile, Plaidoyer. Outre les projets développement, Handicap International RDC mène également des actions d’Urgence dans le Kasai, Kasai central, au Nord Kivu ainsi que des actions de Lutte Anti-Mines au Haut Uélé, Bas Uélé, Ituri, Tshopo et Nord Kivu.
Durée de la mission :	La présente évaluation finale débutera entre mi-novembre 2017 et fin décembre 2017 pour une durée de minimum 10 jours ouvrables sur le terrain avec un déplacement à Kananga.
Lieu de la mission :	Kinshasa, Kananga – RDC
Dernière mise à jour des Termes de référence:	02/11/2017
Auteur des Termes de référence :	Coordinatrice Opérationnelle des Projets

2. Présentation du Projet à évaluer

Principaux partenaires du projet	<ul style="list-style-type: none"> -Association des Techniciens Orthopédistes du Congo (ATOC); -Campagne Nous Pouvons (CNP); - Horizon Kinésithérapie (HOKI); - Union des Kinésithérapeutes du Congo (UKC); - Hôpital Provincial Général de Référence de Kinshasa (HPGRK); - Institut Supérieur des Sciences de la Santé de la Croix-Rouge (ISSS-CR), - Comitato Internazionale per lo Sviluppo dei Popoli(CISP); - Organisation Diku Dilenga (ODD); - Ligue des Associations Professionnelles des Personnes en situation du Handicap(LIPAPHA); -Jeunesse avec Handicap pour l’Éducation et l’Emploi (JHEE).
---	--

Depuis juillet 2014, HI met en œuvre le projet TEAM CONGO dont l'objectif est de permettre aux personnes handicapées, principalement les femmes et les filles qui habitent la capitale du pays, Kinshasa, et la capitale de la province du Kasai Central, Kananga, d'atteindre et de conserver le maximum d'autonomie possible permettant la pleine réalisation des habitudes de vie.

Cet objectif principal se décline en cinq objectifs spécifiques qui constituent les principaux axes d'intervention et composantes du projet:

Objectif 1:

Former le personnel des services de réadaptation. Afin d'atteindre cet objectif, un atelier orthopédique a été mis en place au sein du Département de Kinésithérapie de l'hôpital général de Kinshasa et 14 étudiants récemment diplômés y sont formés depuis le 20 avril 2015 pour devenir des techniciens orthésistes de Catégorie 2 dans la classification ISPO. La formation qui durera 24 mois est mise en œuvre dans le cadre d'une subvention accordée par HI à l'Association des Techniciens en Orthopédie du Congo (ATOC) sur la ligne de financement APC-GM-0062 reçu d'USAID à travers JSI. En outre, le projet va former 765 membres du personnel (para)médical (Médecins, physiothérapeutes, infirmiers, techniciens P&O etc.) sur 13 thématiques spécifiques visant à répondre aux besoins prioritaires préalablement identifiés par Fédération Handicap International en collaboration avec le Ministère congolais de la santé;

Objectif 2 :

Améliorer l'accès aux opportunités économiques pour 400 personnes handicapées et parents/tuteurs d'enfants handicapés à Kinshasa et à Kananga à travers des formations sur les métiers, l'octroi de microcrédits pour le démarrage d'activités génératrices de revenus (AGR), des formations en gestion de la micro entreprise et un accompagnement social personnalisé pour les plus vulnérables. Cet axe a été mis en œuvre exclusivement à Kananga par CISP, ODD et LIPAPHA.

Objectif 3 :

Améliorer la mobilité de près de 1000 personnes handicapées à travers la production et la distribution directe de 600 dispositifs d'assistance (orthèses) et 400 Aides à la Mobilité (Fauteuils roulants, tricycles, cannes, béquilles, etc.). Deux ateliers de montage et d'adaptation des fauteuils roulants seront mis en place à Kinshasa et à Kananga, en plus de l'atelier orthopédique déjà installé à l'hôpital général de Kinshasa.

Objectif 4 :

Améliorer la qualité et l'offre de services de réadaptation à travers l'amélioration des systèmes de gestion et l'offre d'équipements spécialisés de prise en charge des patients pour les Départements de Kinésithérapie des hôpitaux généraux de Kinshasa et Kananga.

Objectif 5 :

Appuyer le plaidoyer, former et sensibiliser 200 acteurs de la réadaptation sur la justice homme/femme, réaliser une étude sur l'interaction entre l'identité Genre et le handicap dans le contexte social de la RDC assortie de recommandations à intégrer dans les politiques sectoriels des Ministères du Genre et de la Santé, incluant la politique nationale de la mobilité et la politique nationale Genre. Cette composante comporte également un sous-volet axé sur le plaidoyer et la promotion des droits des personnes handicapées à travers la formation de leaders locaux et la mise en place de plateformes

Pour assurer la mise en œuvre du projet TEAM CONGO et l'atteinte des objectifs qui le sous-tendent, HI a signé des contrats de financement avec 9 organisations locales de la société civile et une organisation internationale, le CISP, pour la mise en œuvre de paquets d'activités spécifiques sur l'ensemble des thématiques couvertes par le projet. Les objectifs à atteindre par ces organisations, les activités à mettre en œuvre et le calendrier d'exécution seront fournis à l'évaluateur.

3-1- Objectif général

La mise en œuvre d'une évaluation finale constitue pour Handicap International et ses partenaires une étape importante visant à mesurer les résultats et les effets d'un projet, et à évaluer l'impact, tout en répondant aux dimensions de qualité, de redevabilité et d'apprentissage conformément au référentiel qualité de Handicap International.

L'évaluation externe devra contribuer notamment à garantir et démontrer que nos actions :

- ✓ Produisent des changements positifs sur les conditions de vie de nos populations bénéficiaires,
- ✓ Participent au renforcement des capacités de nos partenaires,

D'une manière globale, le processus viendra évaluer la qualité des interventions dans une démarche d'amélioration continue et de redevabilité du projet et de ses activités.

3-2- Objectifs spécifiques

L'évaluation finale externe portera sur les résultats obtenus de juillet 2014 à décembre 2017. Il est demandé au consultant de faire une analyse spécifique du bilan de l'intervention, la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la pérennité des actions en lien avec les cinq axes sus relevés. Il sera aussi question d'analyser le mode de collaboration avec les partenaires.

Cette évaluation s'inscrit dans une démarche de capitalisation des expériences, d'approfondissement et de renforcement des savoir-faire et des pratiques devant permettre d'apporter un certain nombre de recommandations et pistes de réflexion utiles à la conception des interventions futures.

Ainsi, la formulation de recommandations propres à HI et à l'USAID est attendue. Les résultats de l'évaluation devront servir à alimenter les réflexions sur les perspectives qui s'offrent à Handicap International pour renforcer l'impact de ses actions.

3.3 Critères d'évaluation et questions évaluatives

Le choix a été retenu par l'équipe cadre du programme de s'appuyer sur le Référentiel Qualité des projets de Handicap International (qui s'inscrit dans la politique Institutionnelle de Suivi Evaluation de HI) afin de prioriser une série de critères d'évaluation liés à chaque objectif spécifique et aux enjeux du programme et de son contexte d'intervention.

Les critères d'évaluation qui seront à suivre sont les 5 critères du Comité d'Aide au développement de l'OCDE à savoir :

- L'impact : afin de mesurer les effets de l'action à moyen et long terme
- L'efficacité : afin de permettre d'évaluer si les objectifs fixés initialement ont été atteints.
- L'efficience : afin d'évaluer si l'utilisation des moyens disponibles a été rationnelle
- La durabilité : afin d'évaluer si les effets du projet perdureront après sa mise en oeuvre
- La pertinence : afin de permettre d'évaluer si les objectifs envisagés par le projet répondent correctement aux problèmes identifiés ou aux besoins réels

Au-delà des critères d'évaluation ci-dessous mentionnés HI et ses partenaires souhaitent qu'une attention particulière soit portée aux points suivants :

- Quel est l'impact du projet sur la vie des bénéficiaires des différents volets ? Quels sont les changements dans leur vie quotidienne qui peuvent être attribués au projet TEAM ?
- Quelle a été la plus-value des partenariats dans la réalisation du projet ?
- Quelles sont les bonnes pratiques en termes de relations partenariales que HI et ses partenaires peuvent capitaliser ?
- Quelle a été la plus-value du projet en termes de renforcement des capacités des partenaires de mise en œuvre du projet ?

3-4- Résultats attendus

Au démarrage du processus évaluatif, il sera demandé au consultant de proposer une méthodologie d'évaluation précise incluant la matrice d'évaluation, les questions évaluatives, et les outils.

A la fin de la mission terrain, il sera demandé au consultant un rapport de synthèse de la mission de 10 pages maximum, en français, ainsi qu'une restitution/présentation à l'équipe HI à Kinshasa.

En fin de mission, il sera demandé au consultant, un rapport final d'évaluation ne dépassant pas 40 pages ainsi qu'une synthèse ne dépassant pas 5 pages afin d'être accessible par le plus grand nombre.

La synthèse, écrite en français comprendra :

- Une présentation du programme évalué en quelques lignes;
- Une présentation des objectifs et enjeux autour de l'évaluation en quelques lignes;
- Les résultats de l'évaluation de manière synthétique;
- Les recommandations organisées de manière hiérarchique et reliées aux conclusions (présentation sous forme de tableau préconisée)

Les résultats de l'évaluation et les recommandations constituent le cœur de la synthèse. Leur présentation devra donc être la plus claire possible, dans un langage accessible à tous.

3-5- Méthodologie et conditions pratiques

La méthodologie de cette évaluation doit inclure les éléments suivants: analyse des documentations, entretiens individuels et collectifs avec les différentes parties prenantes, visites terrain, facilitation de séances d'auto-évaluation au sein des différents groupes de bénéficiaires, et avec les différents partenaires de mise en œuvre, ateliers de restitution et de validation, rédaction de rapports provisoire et final.

L'évaluation devra tenir compte des avis des différents acteurs et bénéficiaires, croiser leurs regards et perception sur les avancées du projet. Il sera demandé de prendre en compte dans l'analyse le genre et les différents types d'incapacité.

L'évaluateur proposera une démarche basée sur des techniques et outils d'évaluation participatifs en plus d'entretiens directs, par Skype et/ou par téléphone.

Toute autre proposition de méthodologie permettant d'avoir un aperçu global de la situation pourra être suggérée par le consultant.

Les principaux interlocuteurs seront:

En interne à Handicap International :

- Le directeur des programmes HI en RDC
- La coordinatrice Opérationnelle des projets en RDC ainsi que l'équipe projet Team Congo;
- Le Directeur de Programme et le chargé de projet du desk Afrique des Grands Lacs
- Les Référents Techniques Read & Mobilité.

En externe à Handicap International :

- Les partenaires de la société civile (susnommés)
- Les Institutions partenaires (Ministères de la Santé et Ministère des affaires sociales, Division Provinciale de la Santé, Zones de Santé, communes, Programme National de Réadaptation à Base Communautaire, etc.)
- Agence des Etats- Unis pour le Développement International (USAID)

4. Profil recherché

La mission d'évaluation sera menée par un consultant(e) présentant les compétences et expériences suivantes, dûment référencées :

- Maîtrise et expérience autour de la thématique Santé et/ou Réadaptation
- Parfaite maîtrise de la méthodologie d'évaluation
- Maîtrise de la méthodologie en gestion des connaissances
- Bonne maîtrise de la communication interpersonnelle
- Expérience en développement international
- Forte capacité d'adaptation à différentes situations de travail

- Bonne maîtrise de la gestion du cycle de projet
- Une expérience d'évaluation des projets similaires serait un plus
- Maîtrise du français indispensable
- Connaissance du contexte de Kinshasa et de Kananga.

5. Modalités de candidature

Le consultant intéressé devra remettre un dossier d'offre technique et financière (en dollars américains), incluant les documents suivants:

- ✓ Curriculum vitae du consultant ;
- ✓ Liste des travaux réalisés en lien avec la prestation sollicitée;
- ✓ Note méthodologique présentant la compréhension des termes de référence, une proposition de méthodologie et un plan de travail pour la réalisation de l'évaluation;
- ✓ La proposition financière attendue du consultant devra donc inclure: Les honoraires terrains et hors terrains; les billets d'avion internationaux et transferts; les frais de visas; les frais d'assurance; les frais d'hébergement en RDC; les déplacements à Kinshasa, Kananga et les frais de communication).

Le dossier de candidature est à envoyer avec référence «**recrutement Consultant évaluation finale externe**» au plus tard **le 15 novembre 2017**, par e-mail à l'adresse suivante : recrut@handicap-international-rdc.org

Ou sous pli fermé à l'adresse suivante :
Fédération Handicap International en RD Congo
Avenue Milambo n°12
Quartier Basoko, C/Ngaliema
Kinshasa/RDC

Fait à Bruxelles, le 2 novembre 2017.

La Direction.